

Encourager la mise à niveau des compétences

Déceler les besoins des entreprises et guider les employés : le leitmotiv du Pôle Conseil en Formation

Depuis le durcissement du marché de l'emploi en 2008, les relations entre la formation professionnelle et le développement économique demeurent complexes, et pourtant, former ses salariés n'a jamais été aussi crucial pour les PME, qui doivent se montrer toujours plus performantes face à la pression concurrentielle. En effet, la formation continue rime avec le maintien ou l'accroissement des compétences des employés, la fidélisation des meilleurs éléments ou encore la pérennisation du savoir-faire. Néanmoins, pour permettre aux PME luxembourgeoises d'atteindre ces objectifs, l'offre de formation doit s'aligner sur leurs besoins spécifiques. La création, en septembre dernier, du Pôle Conseil en Formation de la Luxembourg School for Commerce s'inscrit dans cette démarche. Le fait que ce pôle soit rattaché à l'Espace Entreprises montre par ailleurs la vision holistique de la Chambre de Commerce en matière d'accompagnement professionnel.

Ces dernières années, la Luxembourg School For Commerce (LSC) n'a cessé de faire évoluer son offre de formation tant qualitativement que quantitativement, l'encadrement et l'aiguillage de toutes celles et de tous ceux qui cherchent à développer leurs compétences devenant inévitable. Afin de proposer un panel de formations en parfaite adéquation avec la réalité du marché, et dans une visée stratégique, la LSC a pris soin d'élaborer son offre en concertation étroite avec les entreprises, fédérations, experts professionnels et instituts de formation de renommée.

L'offre de formation professionnelle continue se base quant à elle sur un programme diversifié s'articulant autour des axes suivants : Entrepreneurship, Progress, Security, Sectoral, Seminars et Inhouse. Dans le cadre de son programme Inhouse, la LSC – notamment au travers de son Pôle Conseil en Formation – propose de développer des formations sur mesure, qui sont ensuite dispensées selon les modalités déterminées par

l'entreprise elle-même. Le but est d'établir, en concertation avec les responsables des Ressources humaines et de la formation, un cadre et un programme adaptés aux besoins spécifiques de l'entreprise, qui sont bien souvent liés à son secteur d'activité. Le rôle du Pôle Conseil en Formation est donc aussi de détecter les besoins sous-jacents et de développer une offre de formation en adéquation avec la problématique organisationnelle émergente, un processus qui passe par une écoute active des équipes dirigeantes.

D'autre part, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes en formation, en poste ou sans emploi, le Pôle Conseil en Formation conseille et oriente gratuitement, au travers d'entretiens individuels, toutes ceux et celles qui souhaitent suivre une ou plusieurs formations auprès de la LSC ou auprès d'autres organismes luxembourgeois, voire même de la Grande Région.

Depuis le lancement de ce service, 150 demandeurs ont ainsi été vus en entretien individuel, des entretiens portant prin-



cipalement sur la réinsertion et la réorientation professionnelle, mais aussi sur la vocation entrepreneuriale et le développement de carrière. D'autre part, plus de 2.500 demandes d'information relatives à l'*entrepreneurship*, à la comptabilité, au développement personnel, à la sécurité et santé au travail, aux ressources humaines ou encore à la formation universitaire ont déjà été traitées. Côté Inhouse, plus d'une vingtaine de demandes de formations sur mesure a pu être établie, ce qui prouve l'attractivité grandissante de cette formule particulièrement flexible.

Dossier réalisé par
la Direction Services aux PME
de la Chambre de Commerce
www.espace-entreprises.lu
www.cc.lu